

Excavatrice 60D



LIVRET D'ENTRETIEN

Excavatrice 60D

OMT244928 ÉDITION A3 (FRENCH)

**Worldwide Construction
And Forestry Division**
LITHO IN U.S.A.

Introduction

Introduction

LIRE ATTENTIVEMENT CE LIVRET pour connaître les méthodes d'utilisation et d'entretien correctes de cette machine. Respecter cette règle pour éviter tout risque de blessures ou de dégâts matériels. Ce livret et les panneaux de signalisation de la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues. (Consulter le concessionnaire John Deere pour passer commande.)

CE LIVRET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner même en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

LES côtés DROIT ET GAUCHE s'entendent par rapport au sens de marche avant.

NOTER LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION à la section "Numéros de série". Noter correctement toutes les positions pour faciliter les recherches en cas de vol. Les communiquer également au concessionnaire lors de toute commande de pièces. Prendre soin de recopier les numéros d'identification sur une feuille séparée qui sera conservée dans un endroit sûr.

LA GARANTIE fait partie du programme de soutien offert par John Deere aux clients qui utilisent et entretiennent

leur équipement de la façon décrite dans ce livret. Les termes en sont expliqués sur le certificat ou la déclaration de garantie qui doit avoir été remis au client par le concessionnaire.

Cette garantie fournit l'assurance que John Deere soutiendra ses produits si des défauts apparaissent durant la période de garantie. Dans certains cas, John Deere apporte aussi des améliorations ultérieures, souvent sans frais pour le client, même si le produit n'est plus sous garantie. Toute utilisation abusive ou modification visant à dépasser les performances d'origine définies par le constructeur annule la garantie et peut faire perdre le bénéfice de ces améliorations ultérieures. L'augmentation du tarage de la pompe d'injection au-delà des limites spécifiées ou toute autre manoeuvre visant à accroître la puissance moteur entraînera de telles sanctions.

La garantie DU FABRICANT DES PNEUS fournis avec la machine peut ne pas être valable hors des États-Unis d'Amérique.

Si vous n'êtes pas le premier propriétaire de cette machine, il est de votre intérêt de contacter le concessionnaire John Deere et de lui communiquer le numéro de série du tracteur. Ceci permettra à John Deere de vous informer en cas de problèmes ou de programmes d'amélioration de produit.

DX,IFC7 -28-03APR09-1/1

Contrôle des émissions

GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS S'APPLIQUANT AU NOUVEAU MATÉRIEL DE CONSTRUCTION JOHN DEERE (ÉTATS-UNIS ET CANADA)

Pour savoir si les garanties supplémentaires énoncées ci-dessous s'appliquent au moteur de votre machine, vérifiez les indications de l'étiquette "Informations moteur" de votre moteur. Si vous habitez aux États-Unis et qu'elle indique : "Engine conforms to US EPA regulations on heavy duty non road diesel cycle engines" (Moteur conforme à la réglementation américaine de l'EPA pour les moteurs diesel à grande puissance des véhicules non routiers), vous bénéficiez alors de la garantie américaine de contrôle des émissions ("U.S. Emission Control Warranty Statement"). Si vous habitez en Californie et que l'étiquette du moteur indique : "Engine conforms to California regulations on heavy duty non road diesel cycle engines" (Moteur conforme à la réglementation californienne pour les moteurs diesel à grande puissance des véhicules non routiers), vous bénéficiez de la garantie californienne de contrôle des émissions ("California Emission Control Warranty Statement").

GARANTIE AMÉRICAINE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE L'EPA (Agence américaine pour la protection de l'environnement)

Les pièces et composants de contrôle des émissions sont garantis par John Deere pour une durée de cinq ans ou pour un fonctionnement de 3000 heures, à la première des échéances. John Deere certifie que le moteur couvert par cette garantie a été conçu, fabriqué et équipé de façon à se conformer au moment de sa vente à toutes les normes américaines relatives aux émissions en vigueur lors de la fabrication, et qu'il ne contient aucune pièce défectueuse ou aucune malfaçon susceptible d'entraîner sa non-conformité durant la période de cinq ans ou des 3000 heures de fonctionnement, à la première des échéances.

Les garanties énoncées sur ce certificat concernent uniquement les pièces et composants d'émission de votre moteur. La garantie de la machine elle-même, mis à part les pièces et composants d'émission, est fournie séparément en tant que "Garantie Secure John Deere pour les nouveaux produits de construction".

GARANTIE CALIFORNIENNE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS VOS DROITS ET DEVOIRS DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

Le Bureau californien des ressources en air (CARB) et John Deere ont le plaisir de présenter le système de contrôle des émissions de votre nouveau moteur. En Californie, les nouveaux moteurs à grande puissance doivent être conçus, fabriqués et équipés de façon à satisfaire aux normes rigoureuses de cet état relatives aux émissions polluantes. John Deere est tenu de garantir le système de contrôle des émissions de votre moteur pour les périodes énoncées ci-dessous à condition toutefois que votre machine n'ait pas fait l'objet d'une utilisation excessive, de négligences ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle des émissions comprend :

- Un dispositif de dosage du carburant
- Un système d'injection
- Un système d'induction de l'air
 - Un collecteur d'admission
 - Un système de turbocompresseur
 - Un refroidisseur d'air de suralimentation
- Divers éléments utilisés pour les dispositifs ci-dessus

Lorsque la garantie peut s'appliquer, comme par exemple en cas de panne due à des pièces défectueuses et/ou à une malfaçon dont John Deere serait responsable, John Deere prendra entièrement en charge la réparation de votre moteur à grande puissance, y compris diagnostic de la panne, pièces et main d'œuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE JOHN DEERE:

Le système de contrôle des émissions de votre moteur à grande puissance est garanti pendant cinq ans ou 3000 heures de fonctionnement, à la première des échéances. Si une pièce d'émission de votre moteur s'avère défectueuse, John Deere assurera sa réparation ou son remplacement. Les garanties énoncées sur ce certificat concernent uniquement les pièces et composants d'émission de votre moteur. La garantie de la machine elle-même, mis à part les pièces et composants d'émission, est fournie séparément en tant que "Garantie Secure John Deere pour les nouveaux produits de construction".

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE:

En tant que propriétaire du moteur à grande puissance, il est de votre responsabilité d'effectuer les opérations d'entretien obligatoire indiquées dans le livret d'entretien. John Deere vous recommande de conserver toutes les factures relatives à l'entretien effectué sur votre moteur à grande puissance, mais ne peut refuser d'appliquer la garantie au seul motif que

vous ne disposez plus des factures ou que vous n'avez pas effectué toutes les opérations d'entretien prévues.

Cependant, en tant que propriétaire du moteur à grande puissance, vous devez savoir que John Deere peut refuser d'appliquer la garantie si le mauvais fonctionnement de votre moteur ou de l'une des pièces est dû à une utilisation excessive, à la négligence, à un mauvais entretien ou à des modifications non autorisées.

Votre moteur fonctionne au diesel uniquement. En cas d'utilisation d'un autre carburant, il se peut que votre moteur ne fonctionne plus en conformité avec les exigences californiennes en matière d'émissions.

Il est de votre responsabilité de demander l'application de votre garantie. Le Bureau californien des ressources en air (CARB) recommande de faire examiner votre machine par le concessionnaire John Deere le plus proche dès que vous suspectez un problème. Les réparations sous garantie doivent être effectuées par le prestataire de service le plus rapidement possible.

Si vous avez des questions concernant vos droits et vos responsabilités dans le cadre de la garantie, contactez John Deere au 1-319-292-5400, ou le Bureau californien des ressources en air: State of California Air Resources Board, Mobile Source Operation Division, PO Box 8001, El Monte, CA 91731-2900, États-Unis.

La garantie prend effet le jour où la machine est livrée à l'acheteur final ou lors de toute autre mise en service. John Deere certifie à l'acheteur final et à chaque acheteur subséquent que le moteur a été conçu, fabriqué et équipé en conformité avec l'ensemble de la réglementation du Bureau des ressources en air et qu'il ne contient aucun(e) défaut matériel ou malfaçon pouvant entraîner la panne d'une pièce garantie.

Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire indiqué dans le livret d'entretien est garantie par John Deere jusqu'au moment où elle doit être normalement remplacée. Si la pièce est défectueuse avant la date prévue de son remplacement, la garantie couvre sa réparation ou son remplacement. Les pièces réparées ou remplacées dans le cadre de la garantie sont garanties pour le reste de la période allant jusqu'au premier remplacement prévu de cette pièce.

La période de garantie entière s'applique à toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire, ou qui doit seulement être régulièrement contrôlée afin d'effectuer les réparations ou remplacements selon le besoin.

La réparation ou le remplacement d'une pièce garantie sera effectué(e) gratuitement par un concessionnaire John Deere agréé. Le contrôle d'une pièce garantie concluant au caractère défectueux de celle-ci ne vous sera pas facturé, pour autant que ce travail soit effectué par un concessionnaire John Deere.

John Deere est responsable des dommages causés aux autres composants du moteur par une pièce garantie défectueuse dont le défaut est couvert par la garantie.

John Deere n'est PAS redevable des frais de déplacement occasionnés par un dépannage dans le cadre de l'extension de garantie.

Toute pièce détachée peut être utilisée dans le cadre d'opérations d'entretien et de réparation sans pour autant restreindre les obligations de garantie de John Deere. Cependant, l'utilisation de pièces d'appoint ou ayant été modifiées peut constituer un motif de rejet de la garantie.

Formulaire d'évaluation des informations techniques

photocopier cette page et nous envoyer par télécopie ou par courrier vos commentaires, idées et suggestions d'améliorations.

Nous avons besoin de votre aide pour améliorer continuellement nos publications techniques. Veuillez

ENVOYER À: John Deere Dubuque Works
P.O. Box 538
Attn: Publications Supervisor, Dept. 303
Dubuque, IA 52004-0538 États-Unis

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR: 563-589-5800

Idées, commentaires (indiquer les numéros de page): _____

Quelle est, selon vous, la qualité GLOBALE de cette publication? (Cochez une réponse)

	Médiocre		Passable		Bonne		Très bonne		Excellente	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Nom de la société: _____

Nom du technicien: _____

Adresse: _____

N° de téléphone: _____

Télécopieur: _____

N° de compte concessionnaire: _____

Introduction

MERCI!

TX,TM,FAX -28-03JUL01-2/2

Introduction

Table des matières

Page	Page
Sécurité—Sécurité et usage de l'opérateur	
Dispositifs de sécurité et usage de l'opérateur ..1-1-1	
Sécurité—Précautions générales	
Identification des symboles de mise en garde...1-2-1	
Respect des consignes de sécurité.....1-2-1	
Utilisation réservée aux opérateurs qualifiés.....1-2-1	
Port d'équipement de protection.....1-2-2	
Modifications non autorisées sur la machine interdites.....1-2-2	
Addition de dispositifs de protection de cabine pour des usages spécialisés1-2-2	
Inspection de la machine.....1-2-2	
Attention aux pièces mobiles.....1-2-3	
Attention aux fuites de liquides sous pression...1-2-3	
Danger des huiles sous haute pression1-2-4	
Attention aux vapeurs d'échappement1-2-4	
Prévention des incendies1-2-5	
Prévention d'explosion des batteries.....1-2-5	
Sécurité de la manipulation des produits chimiques1-2-6	
Élimination correcte des déchets.....1-2-6	
Préparation pour les cas d'urgence.....1-2-6	
Sécurité—Précautions pour l'utilisation	
Utilisation correcte des mains courantes et marchepieds.....1-3-1	
Démarrage uniquement à partir du siège de l'opérateur.....1-3-1	
Utilisation et entretien de la ceinture de sécurité.....1-3-1	
Prévention des mouvements imprévus de la machine.....1-3-2	
Prévention de risques sur le chantier1-3-2	
Transport de passagers interdit.....1-3-3	
Prévention des blessures causées par le recul de la machine1-3-3	
Prévention du retournement de la machine.....1-3-4	
Prudence pendant le lavage d'objets1-3-4	
Sécurité de l'installation et de l'utilisation des accessoires.....1-3-5	
Sécurité—Précautions pour l'entretien	
Sécurité du stationnement de la machine pour l'entretien1-4-1	
Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement1-4-1	
Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer1-4-2	
Sécurité des réparations de soudage.....1-4-2	
Sécurité en chassant les goupilles en métal1-4-2	
Sécurité—Autocollants de sécurité	
Autocollants de sécurité1-5-1	
Fonctionnement—Poste de conduite	
Pédales, leviers et panneaux2-1-1	
Panneau moniteur et fonctions (N.S. —280538)2-1-3	
Panneau moniteur et fonctions (N.S. 280539—)2-1-5	
Panneau des interrupteurs et fonctions (N.S. —280538)2-1-6	
Panneau des interrupteurs et fonctions (N.S. 280539—)2-1-7	
Contacteur d'allumage.....2-1-8	
Klaxon.....2-1-8	
Bouton de commande du régime moteur2-1-9	
Levier d'arrêt de commande pilote2-1-9	
Avertisseur de déplacement et interrupteur d'annulation (N.S. —280538)....2-1-10	
Chauffage et climatisation de cabine.....2-1-10	
Réglage des compteurs journaliers (N.S. —280538)2-1-13	
Utilisation de la radio AM/FM.....2-1-14	
Outil de sortie de secours.....2-1-16	
Ouverture de la glace supérieure avant (sortie de secours)2-1-16	
Dépose de la glace inférieure avant.....2-1-17	
Ouverture de la glace de la cabine.....2-1-17	
Levier de déverrouillage de porte2-1-17	
Réglage du siège de l'opérateur.....2-1-18	
Fonctionnement—Utilisation de la machine	
Avant de commencer le travail2-2-1	
Vérification quotidienne de la machine par l'opérateur avant le démarrage2-2-1	
Démarrage du moteur2-2-2	
Réchauffage par temps froid2-2-2	
Pédales et leviers de déplacement.....2-2-3	
Fonctionnement de la configuration des leviers de commande2-2-4	

Suite, voir page suivante

Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

COPYRIGHT © 2013
DEERE & COMPANY
Moline, Illinois
All rights reserved.
A John Deere ILLUSTRATION © Manual
Previous Editions
Copyright © 2008, 2009, 2011, 2012

Page	Page
Modification de la configuration des leviers de commande2-2-5	
Utilisation de la lame angulaire—Certains modèles2-2-6	
Utilisation de la lame de remblayage.....2-2-7	
Conseils d'utilisation—Lame de remblayage.....2-2-7	
Pédale auxiliaire—certains modèles (N.S. —280333)2-2-8	
Interrupteur de levier de fonction auxiliaire—Suivant modèle (N.S. 280334—)2-2-9	
Positionnement du distributeur sélectif de conduite auxiliaire2-2-10	
Fonctionnement dans l'eau et la boue.....2-2-10	
Montée d'une pente raide ou glissante.....2-2-11	
Levage.....2-2-11	
Abaissement de la flèche avec le moteur arrêté.....2-2-12	
Stationnement de la machine.....2-2-12	
Chargement et déchargement en vue du transport2-2-13	
Remorquage de la machine2-2-13	
Relevage de la machine2-2-14	
Entretien—Machine	
Gazole3-1-1	
Carburant biodiesel3-1-2	
Contrôle du gazole3-1-3	
Manipulation et stockage du gazole3-1-3	
Autres lubrifiants et lubrifiants synthétiques3-1-4	
Huile pour moteur diesel.....3-1-5	
Huile et filtre pour moteurs diesel - Périodicité des opérations d'entretien3-1-6	
Huile hydraulique.....3-1-7	
Huiles pour boîtes d'engrenages de pivotement et de déplacement.....3-1-8	
Graisse pour le dispositif de réglage des chenilles, les pivots des outils de travail, les roulements de pivotement et les engrenages du roulement de pivotement.....3-1-8	
Liquide de refroidissement pour moteurs diesel fortement chargés.....3-1-9	
Périodicité des vidanges de liquide de refroidissement pour moteur diesel.....3-1-10	
Additif John Deere COOL-GARD™ II Coolant Extender3-1-10	
Additifs pour liquide de refroidissement.....3-1-11	
Utilisation en climat chaud.....3-1-11	
Informations supplémentaires concernant les liquides de refroidissement pour moteurs diesel et l'additif John Deere COOL-GARD™ II Coolant Extender3-1-12	
Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel3-1-13	
	Entretien—Entretien périodique
	Entretien de la machine aux intervalles spécifiés3-2-1
	Vérification régulière du compteur horaire.....3-2-1
	Préparation de la machine pour l'entretien.....3-2-2
	Ouverture des portes et couvercles d'accès pour l'entretien3-2-3
	Inclinaison du poste de conduite3-2-5
	Réservoir de carburant.....3-2-6
	Vérification du niveau de liquide de lave-glace.....3-2-6
	Broyeur et concasseur—Accessoires hydrauliques.....3-2-7
	Notes sur l'entretien et la réparation.....3-2-7
	Kits d'essai de programme d'analyse de fluides et kit d'essai 3-Way de liquide de refroidissement3-2-8
	Périodicité d'entretien3-2-9
	Pièces requises3-2-11
	Entretien—Selon le besoin
	Nettoyage de l'élément de filtre à air3-3-1
	Nettoyage du faisceau du radiateur et du refroidisseur d'huile3-3-1
	Vérification du liquide de refroidissement.....3-3-2
	Entretien—Toutes les 10 heures ou chaque jour
	Vérification du niveau d'huile moteur.....3-4-1
	Vérification du niveau du réservoir d'huile hydraulique3-4-2
	Vidange du carter du réservoir de carburant.....3-4-2
	Vidange du séparateur d'eau3-4-3
	Vérification du niveau de liquide de refroidissement du réservoir de compensation.....3-4-3
	Vérification des dents de godet3-4-3
	Vérification de la flèche des chenilles—Chenilles en caoutchouc3-4-4
	Vérification de la flèche des chenilles—Chenilles en acier—Certains modèles.....3-4-5
	Réglage de la flèche des chenilles3-4-6
	Utilisation et entretien de la ceinture de sécurité.....3-4-6
	Entretien—Initial—50 heures
	Lubrification du godet et des axes d'articulation3-5-1
	Lubrification des axes de joint avant3-5-2
	Vérification et réglage de la tension de la courroie de ventilateur.....3-5-3
	Entretien—Toutes les 100 heures
	Lubrification du godet et des axes d'articulation3-6-1
	Lubrification des axes de joint avant3-6-2

Suite, voir page suivante

Page	Page
Vérification et réglage de la tension de la courroie de ventilateur.....	3-6-3
Entretien—Initial—250 heures	
Remplacement du filtre du réservoir d'huile hydraulique	3-7-1
Entretien—Toutes les 250 heures	
Lubrification du roulement de pivotement.....	3-8-1
Lubrification du mécanisme d'inclinaison	3-8-1
Lubrification des axes inférieure et de tige de lame angulaire—Suivant équipement	3-8-2
Vérification du niveau d'huile de la boîte d'engrenages de déplacement.....	3-8-3
Vidange du carter du réservoir d'huile hydraulique.....	3-8-3
Prélèvement d'un échantillon d'huile moteur	3-8-3
Entretien—Toutes les 500 heures	
Changement de l'huile moteur et remplacement du filtre.....	3-9-1
Lubrification des axes de joint avant	3-9-2
Lubrification de l'engrenage de pivotement.....	3-9-3
Lubrification du joint de cardan du levier de commande.....	3-9-3
Remplacement du filtre à carburant final.....	3-9-4
Lubrification des axes de lame	3-9-4
Lubrification de l'axe central—certains modèles.....	3-9-4
Remplacement de la vanne de dépolluissage et des éléments du filtre à air	3-9-5
Prélèvement d'échantillons de liquide	3-9-6
Entretien—Toutes les 1000 heures	
Vérification du liquide de refroidissement.....	3-10-1
Changement de l'huile de la boîte d'engrenages de déplacement.....	3-10-1
Remplacement du filtre à huile du circuit pilote	3-10-2
Vérification et réglage du jeu des soupapes.....	3-10-3
Vérification du démarreur et de l'alternateur	3-10-3
Inspection du circuit du reniflard du carter-moteur.....	3-10-3
Entretien—Toutes les 2000 heures	
Vidange du circuit de refroidissement	3-11-1
Liquide de refroidissement pour moteurs diesel fortement chargés.....	3-11-2
Remplissage et désaération du circuit de refroidissement.....	3-11-3
Changement de l'huile du réservoir hydraulique.....	3-11-4
Divers—Machine	
Entretien ou réglage des injecteurs ou de la pompe à carburant haute pression interdit.....	4-1-1
Entretien des distributeurs, vérins, pompes ou moteurs interdit.....	4-1-1
Nettoyage du tamis de remplissage du réservoir de carburant	4-1-1
Vérification du filtre à air frais de la cabine.....	4-1-2
Vérification du filtre à air recyclé de la cabine	4-1-2
Vérification des flexibles d'admission d'air	4-1-3
Nettoyage de la vanne de dépolluissage du filtre à air.....	4-1-3
Remplacement de l'élément de séparateur d'eau	4-1-4
Amorçage du circuit de carburant.....	4-1-4
Précautions concernant l'alternateur et le régulateur	4-1-4
Vérification du démarreur et de l'alternateur	4-1-4
Vérification du niveau d'électrolyte et des bornes de la batterie.....	4-1-5
Sécurité de la manipulation, la vérification et l'entretien des batteries	4-1-7
Utilisation d'un chargeur de batterie	4-1-8
Remplacement de la batterie.....	4-1-9
Utilisation de batteries de renfort—Circuit de 12 volts.....	4-1-9
Soudage sur la machine.....	4-1-9
Nettoyage régulier de la machine.....	4-1-10
Système de surveillance de machine (MMS) JDLink™—certains modèles	4-1-10
Connexion d'ordinateur portable au système de surveillance de machine (MMS) JDLink™ Direct —certains modèles.....	4-1-11
Remplacement des fusibles	4-1-12
Remplacement des dents du godet.....	4-1-14
Remplacement de la pointe de dent de godet—Godet pour usage intensif	4-1-14
Dépose du godet	4-1-15
Généralités sur la flèche des chenilles	4-1-15
Vérification de la boulonnerie des patins de chenilles.....	4-1-15
Couples de serrage standard pour boulonnerie US	4-1-16
Couples de serrage pour boulonnerie métrique	4-1-17
Purge du circuit hydraulique	4-1-18
Prise de courant auxiliaire de 12 V	4-1-18
Nettoyage du condenseur et des grilles du climatiseur	4-1-19
Pose du godet avec raccord instantané	4-1-20
Entretien des chenilles en caoutchouc.....	4-1-21
Dépose et installation des chenilles en caoutchouc.....	4-1-21
Modification de la chenille	4-1-22

Suite, voir page suivante

Page

Divers—Vérification du fonctionnement

Vérification du fonctionnement4-2-1

Divers—Dépannage

Utilisation des tableaux de dépannage.....4-3-1

Moteur4-3-2

Circuit électrique.....4-3-6

Circuit hydraulique.....4-3-9

Divers—Remisage

Préparation de la machine pour le remisage.....4-4-1

Procédure mensuelle de remisage.....4-4-2

Divers—Numéros de série

Consignation du numéro

d'identification du produit (PIN)4-5-1

Consignation du numéro de série du moteur ...4-5-1

Conserver les titres de propriété4-5-1

Remiser les machines en toute sécurité.....4-5-2

Divers—Caractéristiques

Caractéristiques du moteur4-6-1

Contenances de vidange et remplissage4-6-1

Caractéristiques de la machine4-6-2

Portées de travail.....4-6-4

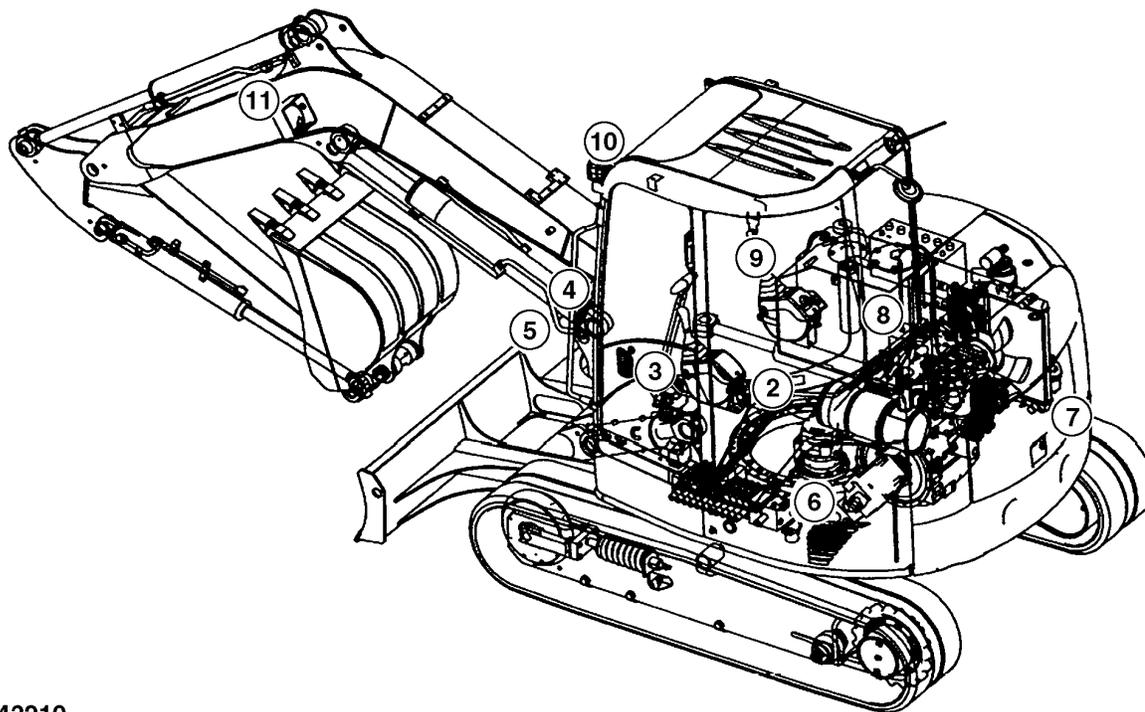
Capacité de levage—Bras standard

1,50 m (4 ft 11 in.)4-6-5

Capacité de levage—Bras long de 1,85

m (6 ft 1 in.)4-6-6

Dispositifs de sécurité et usage de l'opérateur



TX1043210

Ne pas oublier que c'est l'opérateur qui peut le mieux éviter les accidents.

1. Cabine avec chauffage/dégivrage/climatiseur. Le système fait circuler de l'air externe et interne à travers des filtres pour un environnement de travail propre. Des bouches de dégivrage intégrées dirigent le débit d'air pour assurer un désembuage et un dégivrage efficaces des glaces.

2. Ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité rétractable est fournie pour l'opérateur.

3. Arrêt de commande pilote. Un levier près de la sortie de la cabine rappelle à l'opérateur de désactiver les fonctions hydrauliques avant de quitter la machine et empêche de démarrage du moteur si le levier n'est pas en position verrouillée.

4. Mains courantes. De grandes mains courantes en positions commodes facilitent l'entrée et la sortie du poste de conduite ou de la zone d'entretien.

5. Protection de flexibles hydrauliques. Les flexibles couverts dans la zone de pivotement durent plus longtemps et offrent une protection pour l'opérateur.

6. Frein de pivotement. Le frein de pivotement est engagé lorsqu'on relève le levier d'arrêt de commande pilote. Aide à immobiliser la superstructure pendant le transport de la machine.

7. Avertisseur de déplacement. Avertit les personnes se trouvant à proximité du mouvement de la machine lors du déplacement.

8. Protection de ventilateur. Une protection de ventilateur à l'intérieur du compartiment moteur aide à empêcher le contact avec les pales du ventilateur.

9. Klaxon. Le klaxon standard est utile en cours de conduite ou pour avertir des personnes.

10. Projecteur de travail de châssis. Lorsqu'il est allumé, ce projecteur avertit les personnes à proximité que la machine est en marche.

11. Projecteur de travail de la flèche. Ce projecteur éclaire davantage la zone de travail.

ER93822,000014A -28-28FEB12-1/1

TX1043210 —JN—13.JUN08

Sécurité—Précautions générales

Identification des symboles de mise en garde

Voici le symbole de mise en garde. Ce symbole apparaît sur la machine ou dans la présente publication pour prévenir d'un risque potentiel de blessure.

Respecter tous les conseils de sécurité ainsi que les consignes générales de prévention des accidents qui sont marqués de ce symbole.

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme, tel que DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. Le terme DANGER signale les dangers les plus graves.

Sur la machine les autocollants intitulés DANGER sont en rouge, les autocollants intitulés AVERTISSEMENT en orange et les autocollants intitulés ATTENTION en jaune. Les autocollants avec DANGER et AVERTISSEMENT signalent des dangers spécifiques. Les autocollants intitulés ATTENTION décrivent des précautions d'ordre général.



▲ DANGER

▲ AVERTISSEMENT

▲ ATTENTION

TX03679,00016CC -28-03JAN07-1/1

T133555 —UN—28AUG00

T133588 —28—27MAR01

Respect des consignes de sécurité

Lire les messages de sécurité dans ce livret et sur les autocollants apposés sur la machine. Respecter soigneusement ces avertissements et ces instructions. Les revoir fréquemment.

S'assurer que tous les opérateurs de cette machine comprennent chacun des messages de sécurité. Remplacer le livret d'entretien et les autocollants de sécurité immédiatement s'ils sont manquants ou endommagés.



TX03679,00016F9 -28-03JAN07-1/1

T133556 —UN—24AUG00

Utilisation réservée aux opérateurs qualifiés

Ne pas utiliser cette machine sans avoir lu le livret d'entretien soigneusement et sans avoir suivi un programme structuré de formation professionnelle.

L'opérateur doit se familiariser avec le chantier et ses environs avant d'utiliser cette machine. S'exercer sur

toutes les commandes et fonctions de la machine dans un endroit dégagé avant de commencer le travail.

Connaître et respecter toutes les règles de sécurité qui s'appliquent à toutes les tâches à accomplir et tous les chantiers.

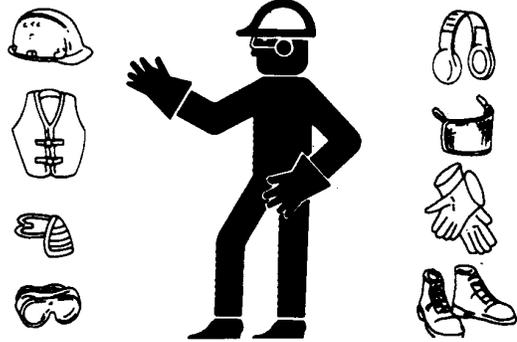
TX03679,00016FA -28-03JAN07-1/1

Port d'équipement de protection

Éviter les risques de blessures par les projections et éclats. Porter des lunettes de sécurité.

Porter des vêtements bien ajustés et l'équipement de sécurité approprié pour la tâche.

Une exposition prolongée aux bruits puissants peut causer des lésions ou la perte de l'ouïe. Porter une protection auditive adéquate telle qu'un casque ou des protège-tympan si le niveau sonore ambiant est excessif.



TX03679.00016D0 -28-03JAN07-1/1

TS206—UN—23AUG88

Modifications non autorisées sur la machine interdites

John Deere recommande d'utiliser exclusivement des pièces John Deere pour assurer à la machine des performances optimales. Les pièces d'autres marques qui ne sont pas prévues pour l'application peuvent affecter la sécurité et les résultats. Les pièces d'autre marque que John Deere et les dommages ou défaillances résultant de leur emploi ne sont couvertes par aucune garantie John Deere.

La modification de cette machine ou l'ajout de produits ou d'accessoires non agréés peuvent nuire à la stabilité et à la fiabilité de la machine et constituer un danger

pour l'opérateur ou de tierces personnes à proximité de la machine. Toute personne qui apporterait des modifications risquant d'affecter les commandes électroniques de cette machine assume la responsabilité de déterminer que ces modifications n'auront pas d'effet néfaste sur la machine ou sur ses performances.

Toujours contacter un concessionnaire agréé avant d'effectuer des modifications sur la machine qui altéreraient l'usage prévu, le poids ou l'équilibre de la machine, ses commandes, ses performances ou sa fiabilité.

AM40430.00000A9 -28-20AUG09-1/1

Addition de dispositifs de protection de cabine pour des usages spécialisés

Des conditions de travail ou des accessoires spéciaux peuvent créer un environnement dans lequel des objets tombent ou sont projetés. Le travail près d'un talus en hauteur, le travail de démolition, l'utilisation d'un marteau hydraulique ou le travail en terrain boisé, par exemple, risque de nécessiter des protections supplémentaires pour protéger l'opérateur.

Des protections contre la chute d'objets et des grilles ou protecteurs spéciaux doivent être installés lorsque des objets tombant ou projetés risquent de pénétrer dans la machine ou de l'endommager. Consulter le concessionnaire agréé pour en savoir plus sur les dispositifs prévus pour protéger dans des situations de travail particulières.

TX14740.0001EF3 -28-25JAN07-1/1

Inspection de la machine

Inspecter soigneusement la machine en en faisant le tour chaque jour, avant le démarrage.

Veiller à ce que tous les garants et protections soient en bon état et installés correctement. Réparer tout dommage et remplacer les pièces usées ou rompues immédiatement. Faire particulièrement attention aux flexibles hydrauliques et aux câbles électriques.



TX03679.0001734 -28-03JAN07-1/1

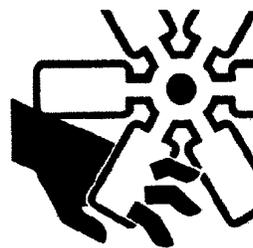
T6607AQ—UN—18OCT88

Attention aux pièces mobiles

Des blessures graves peuvent se produire lorsqu'on se trouve pris dans des pièces mobiles.

Arrêter le moteur avant d'inspecter, de régler ou de réparer un organe quelconque à pièces mobiles de la machine.

Maintenir en place tous les garants et protections.
Remettre en place dès l'achèvement de l'entretien ou de la réparation tout garant ou protection qui aurait été déposé pour faciliter l'accès.



TI33592 —UN—12SEP01

TX03679,00016D2 -28-03JAN07-1/1

Attention aux fuites de liquides sous pression

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

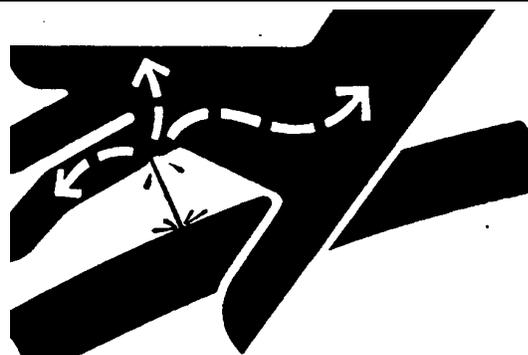
Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de



X9811 —UN—23AUG88

façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

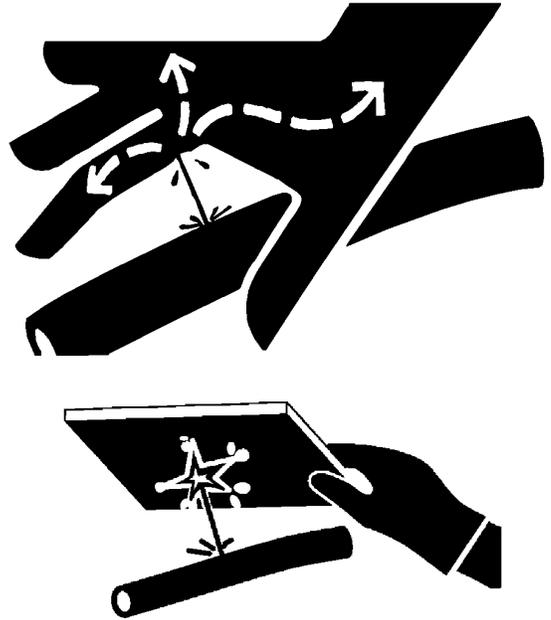
DX,FLUID -28-12OCT11-1/1

Danger des huiles sous haute pression

Cette machine est équipée d'un circuit hydraulique à haute pression. De l'huile s'échappant sous pression peut avoir une force suffisante pour pénétrer sous la peau et causer des blessures graves.

Ne jamais rechercher des fuites avec les mains. Se protéger les mains. Utiliser un morceau de carton pour repérer l'origine de la fuite d'une huile. Arrêter le moteur et relâcher la pression avant de débrancher des conduites ou de travailler sur le circuit hydraulique.

Consulter immédiatement un médecin si de l'huile hydraulique pénètre sous la peau. Toute huile ayant pénétré sous la peau doit être retirée de façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent pour éviter les risques de gangrène. Contacter une source médicale compétente ou le Deere & Company Medical Department à Moline, Illinois, U.S.A.



T133509—UN—17MAR06

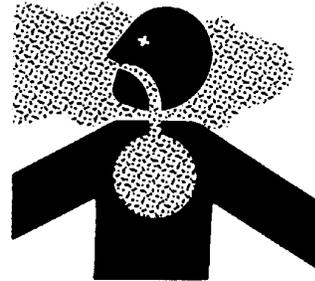
T133840—UN—20SEP00

TX03679,00016D3 -28-03NOV08-1/1

Attention aux vapeurs d'échappement

Risque d'asphyxie. Les vapeurs d'échappement produites par le moteur sont nocives et peuvent être mortelles.

S'il est nécessaire d'utiliser la machine dans un endroit fermé, s'assurer que la ventilation est suffisante. Utiliser une rallonge de tuyau d'échappement pour évacuer les gaz d'échappement ou ouvrir portes et fenêtres pour faire entrer l'air extérieur.



T133546—UN—24AUG00

TX03679,00016D4 -28-03NOV08-1/1

Prévention des incendies

Manipulation du carburant en toute sécurité:

Entreposer les liquides inflammables loin des sources d'allumage. Ne jamais approvisionner la machine près d'une flamme vive ou d'étincelles et ne pas fumer.

Nettoyage régulier de la machine: Ne pas accumuler de saleté, débris, graisse ou huile dans le compartiment moteur, à proximité des conduites de carburant, des conduites hydrauliques, des composants d'échappement et des câbles électriques. Ne jamais conserver des chiffons huileux ou d'autres matériaux inflammables dans un compartiment de la machine.

Entretien des flexibles et des câbles électriques:

Remplacer immédiatement les flexibles hydrauliques s'ils commencent à fuir et nettoyer les taches d'huile. Inspecter fréquemment les câbles et connecteurs électriques pour tout signe de dommage.

Garder un extincteur à proximité: Toujours garder un extincteur polyvalent sur la machine ou à proximité de celle-ci. Savoir le mode d'emploi correct de l'extincteur.



T133553 —UN—07SEP00



T133554 —UN—07SEP00



TX03679,00016F5 -28-03NOV08-1/1

T133552 —UN—14SEP00

Prévention d'explosion des batteries

Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser. Tenir les étincelles et les flammes vives à l'écart de la partie supérieure de la batterie.

Ne jamais vérifier la charge d'une batterie en plaçant un objet métallique entre les bornes. Utiliser un voltmètre ou un hydromètre.

Ne pas charger une batterie gelée sous peine d'explosion. Réchauffer la batterie à 16 °C (60 °F).



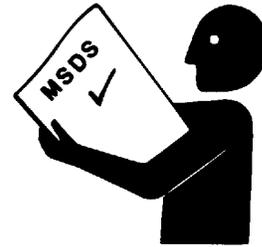
TX03679,000174A -28-03NOV08-1/1

TS204 —UN—23AUG88

Sécurité de la manipulation des produits chimiques

L'exposition aux produits chimiques dangereux peut causer de graves blessures. Dans certaines conditions, les lubrifiants, liquides de refroidissement, peintures et adhésifs utilisés sur cette machine peuvent être dangereux.

En cas de doute sur la manipulation ou l'utilisation sans risque de ces produits chimiques, s'adresser au concessionnaire agréé pour obtenir les fiches signalétiques ou visiter le site <http://www.jdmsds.com>. Les fiches signalétiques des produits chimiques décrivent les risques corporels et de santé, les procédures de sécurité



et les mesures à prendre en cas d'urgence. Respecter les recommandations des fiches signalétiques sur la manipulation sans risque des produits chimiques.

TX03679,00016D7 -28-03JAN07-1/1

T133580 —UN—25AUG00

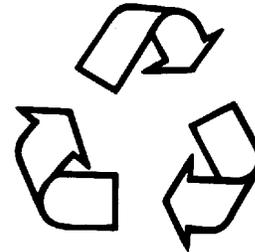
Élimination correcte des déchets

La mise au rebut incorrecte des déchets risque de nuire à l'environnement. Les carburants, huiles, liquides de refroidissement, filtres et batteries utilisés sur cette machine peuvent produire des déchets toxiques s'ils ne sont pas mis au rebut correctement.

Ne jamais déverser de déchets sur le sol, dans un égout ni dans une source d'eau quelconque.

Les réfrigérants de climatisation peuvent être nuisibles à l'atmosphère. Les réglementations gouvernementales peuvent exiger que les réfrigérants soient récupérés et recyclés par un centre de recyclage agréé.

En cas de doute sur la méthode correcte d'élimination des déchets, contacter les autorités environnementales,



le centre de recyclage local ou le concessionnaire agréé pour de plus amples renseignements.

TX03679,0001733 -28-03JAN07-1/1

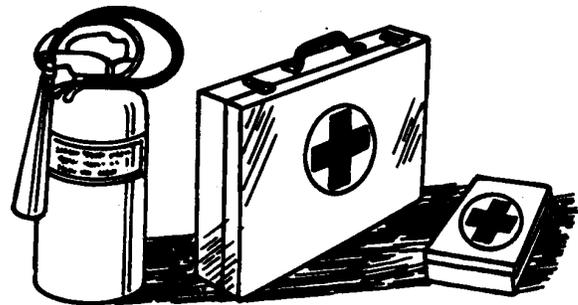
T133567 —UN—25AUG00

Préparation pour les cas d'urgence

Veiller à être prêt à toute éventualité si une situation d'urgence intervient ou si un incendie se déclare.

Garder une trousse de secours et un extincteur à proximité.

Conserver les numéros de téléphone de médecins, services d'ambulance, hôpitaux et pompiers près du téléphone.



TX03679,000174B -28-03JAN07-1/1

TS291 —UN—23AUG88

Sécurité—Précautions pour l'utilisation

Utilisation correcte des mains courantes et marchepieds

Éviter les chutes en faisant face à la machine pour monter comme pour descendre de la machine. Maintenir un contact en 3 points avec les marchepieds et les mains courantes. Ne jamais se servir des commandes de la machine comme points d'appui.

Faire preuve d'une extrême prudence sur les terrains rendus glissants par la boue, la neige ou l'humidité ambiante. Garder les marchepieds propres et exempts de taches de graisse ou d'huile. Ne jamais sauter pour sortir de la machine. Ne jamais monter sur ni descendre d'une machine en marche.



T133468 —UN—30AUG00

TX03679,00016F2 -28-15MAR07-1/1

Démarrage uniquement à partir du siège de l'opérateur

Éviter tout mouvement imprévu de la machine. Ne faire démarrer le moteur qu'une fois sur le siège de l'opérateur. Si la machine est garée, s'assurer que toutes les commandes et tous les outils de travail sont correctement positionnés.

Ne jamais essayer de mettre le moteur en marche à partir du sol. Ne pas mettre le moteur en marche en court-circuitant les bornes du solénoïde du démarreur.



T133715 —UN—07SEP00

TX03679,0001799 -28-22APR10-1/1

Utilisation et entretien de la ceinture de sécurité

Boucler la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de la machine. Veiller à boucler la ceinture de sécurité lors du chargement et du déchargement de camions et d'autres travaux.

Inspecter fréquemment la ceinture de sécurité. S'assurer que la sangle n'est ni déchirée ni torsadée. Remplacer immédiatement la ceinture de sécurité si l'une quelconque de ses pièces est endommagée ou ne fonctionne pas correctement.



ATTACHER LA CEINTURE DE SECURITE

La ceinture de sécurité doit être remplacée complètement tous les 3 ans, quel que soit son aspect.

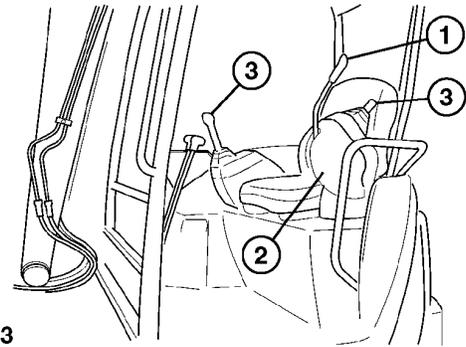
TX03679,00016DD -28-03NOV08-1/1

T133716 —28—27MAR01

Prévention des mouvements imprévus de la machine

Veiller à ne pas actionner accidentellement les leviers de commande à proximité d'autres personnes. Tirer le levier d'arrêt de commande pilote (1) en position verrouillée pendant les pauses. Tirer le levier d'arrêt de commande pilote en position verrouillée et arrêter le moteur avant de laisser quiconque s'approcher de la machine.

Toujours abaisser l'équipement de travail au sol et tirer le levier d'arrêt de commande pilote en position verrouillée avant de se lever ou de quitter le siège de l'opérateur. Arrêter le moteur avant de descendre.



T204913

- 1— Levier d'arrêt de commande pilote
2— Console
3— Leviers de commande pilote

OUO1032,00015D1 -28-25JAN07-1/1

T204913 —UN—03DEC04

Prévention de risques sur le chantier

Éviter tout contact avec les conduites de gaz, les câbles souterrains et les canalisations d'eau. Appeler un service de relevé des canalisations pour identifier toutes les lignes et conduites souterraines avant de creuser.

Préparer adéquatement le lieu de travail. Éviter les travaux à proximité de structures ou d'objets qui pourraient tomber sur la machine. Écarter les débris qui pourraient bouger soudainement au passage.

Éviter le contact entre la flèche ou le bras et les obstacles en hauteur ou les lignes électriques aériennes. Ne jamais approcher une partie quelconque de la machine ou de la charge à moins de 3 m (10 ft) de câbles électriques aériens plus deux fois la longueur de l'isolateur.

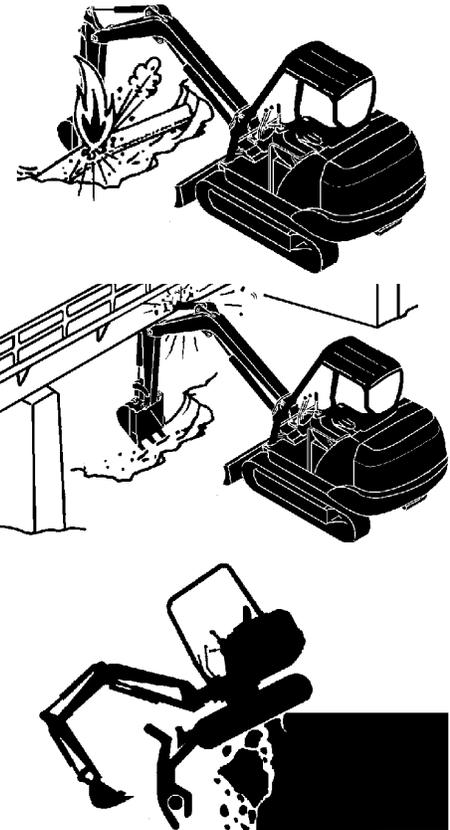
Toujours s'assurer que personne ne se trouve à proximité. Ne laisser personne s'approcher de flèches et accessoires relevés et de charges non supportées. Éviter de faire pivoter ou de relever les flèches, accessoires ou charges au-dessus du personnel ou à proximité. Dresser des barrières ou faire appel à un guide de manoeuvre pour maintenir les véhicules et les piétons à l'écart. Pour conduire la machine dans des lieux encombrés ou à visibilité réduite, se faire aider par un guide de manoeuvre. Le garder en vue à tout moment. S'entendre sur les signaux de mains à utiliser avant de mettre la machine en marche.

N'utiliser la machine que sur des terrains sûrs offrant une résistance suffisante pour soutenir la machine. Lors du travail près d'une excavation, placer les moteurs de déplacement à l'opposé du trou.

Ralentir lors de l'utilisation de l'équipement au sol ou peu relevé sur un terrain qui peut receler des obstacles (durant le déblaiement de neige, de boue ou de débris,

par exemple). Des obstacles (rochers, inégalités du béton ou bouches d'égout) heurtés à haute vitesse peuvent causer un arrêt brusque. Toujours boucler la ceinture de sécurité. **Sur les unités équipées de ceintures épaulières, toujours porter les deux ceintures (sous-abdominale et épaulière) et ne pas se pencher en avant en conduisant.**

VD76477,0000136 -28-27FEB12-1/1



T153094 —UN—01APR02

T153096 —UN—01APR02

T153097 —UN—01APR02

Transport de passagers interdit

Seul l'opérateur est autorisé sur la machine.

Les passagers pourraient être blessés. Ils pourraient tomber de la machine, se coincer entre des pièces ou se blesser par la projection d'objets divers.

Les passagers limitent en outre le champ de vision de l'opérateur et rendent sa conduite dangereuse.



T120807

T120807—UN—14APR99

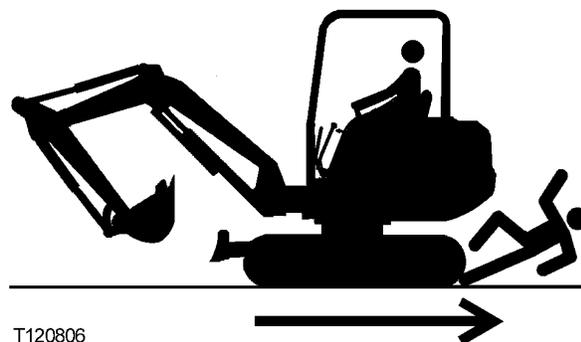
TX14740,0001E7A -28-19MAR02-1/1

Prévention des blessures causées par le recul de la machine

Avant de mettre la machine en mouvement, s'assurer que personne ne se trouve sur son passage ni sur la trajectoire de pivotement. Se retourner et regarder en face pour une visibilité optimale. Maintenir les glaces propres, réglées et en bon état.

S'assurer que l'avertisseur de déplacement fonctionne correctement.

Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un guide de manoeuvre. Le garder en vue à tout moment. S'entendre sur les signaux à main avant de commencer.



T120806

T120806—UN—14APR99

OOU1032,00015D0 -28-25JAN07-1/1

This as a preview PDF file from best-manuals.com



Download full PDF manual at best-manuals.com